



INSCRIPTION SCOLAIRE

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

1/ DOCUMENT D'IDENTITÉ D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT

(Carte Nationale d'Identité, Passeport)

2/ PHOTOCOPIE INTÉGRALE DU LIVRET DE FAMILLE OU COPIE INTÉGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE DE L'ENFANT CONCERNÉ, DE MOINS DE TROIS MOIS

→ **En cas de séparation de parents naturels :**

- Décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (une photocopie du jugement : 1ère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)
- ou à défaut autorisation écrite de l'autre parent accordant la scolarisation de l'enfant ainsi que la photocopie de sa Carte Nationale d'Identité

→ **En cas de divorce :**

Jugement de divorce/décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (une photocopie du jugement: 1ère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)

3/ JUSTIFICATIF DE DOMICILE AU CHOIX parmi les pièces suivantes uniquement :

- **Facture de moins de 3 mois** : gaz, électricité, téléphone fixe ou abonnement internet (box)
- **Justificatif du Trésor Public**: dernier avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation de l'année en cours (sans visualisation des sommes) si adresse actuelle
- **Autres pièces justificatives**: quittance de loyer (tamponnée et signée), ou un bail officiel ou une attestation d'assurance de la résidence principale.

→ **Si hébergement chez une tierce personne** (une photocopie de chaque pièce suivante) :

- **Attestation d'hébergement** (*formulaire disponible dans la rubrique « document à télécharger »*)
- **Pièce d'identité de l'hébergeant**
- **Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois** (voir liste ci-dessus)
- **Un document officiel attestant la résidence de fait de l'hébergé au domicile de l'hébergeant** (dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, attestation de sécurité sociale, attestation de la Caisse d'Allocations Familiales, attestation de pôle emploi, dernier bulletin de salaire)

→ **Autre type d'hébergement (gens du voyage, forains, famille sans domicile...) ou hébergement par une structure d'accueil**

- **Si hébergement grâce à une association** : Attestation du lieu de vie réel de l'enfant
- Pour les familles bénéficiant de la domiciliation postale : fournir votre adresse postale
- Pour les familles **ne bénéficiant pas** de la domiciliation postale : **Attestation de domiciliation** (*formulaire disponible dans la rubrique « document à télécharger »*)

4/ VACCINATIONS OBLIGATOIRES :

→ Copies des pages du carnet à jour de santé avec nom et prénom de l'enfant où figurent les vaccinations ou attestation de vaccin signée par un médecin.

5/ INSCRIPTION CLASSE ULIS OU UEMA :

→ Joindre au dossier d'inscription, la notification d'affectation établie par l'Éducation Nationale et MDPH